

D'UN LIVRE À L'AUTRE

André SCHAEFFNER

Origine des instruments de musique.

Introduction ethnologique à l'histoire de la musique instrumentale.

Paris-La Haye, Mouton - Maison des Sciences de l'Homme, 1968, 426 p., figures, photographies.

Ce livre, historique à plus d'un titre, est la réédition d'un ouvrage achevé en 1936. L'auteur définit lui-même ce travail comme un « essai d'organologie comparée » : il nous présente des instruments de musique du monde entier et de toutes les époques, étudiés sous leur « aspect muet, c'est-à-dire dans le pur agencement de leur matière et de leurs organes ». En effet, « par leur succession historique, par leur distribution géographique, les instruments sont un des matériaux essentiels à une histoire générale de la musique ». Les descriptions riches et précises éclairent « l'infinie variété des outils de la musique » et cherchent à établir des relations de parenté entre ceux-ci. L'auteur précise : « Nous éviterons le plus possible d'employer les termes d'évolution et de progrès... la complexité de ces relations (entre instruments)... ne nous rapproche point de l'idée d'une évolution linéaire, et encore moins unilinéaire. »

Dans les premiers chapitres (Origines corporelles, des sonnaillles de danse aux castagnettes, du bâton de rythme au xylophone), l'auteur nous montre que le corps est le premier des instruments : pour faire de la musique les hommes ont commencé par se frapper la poitrine, les cuisses, battre des mains ; ils ont utilisé la voix comme si c'était un instrument (déformation de celle-ci, pas de paroles). Dans cette

perspective historique, les parties du corps ont d'abord résonné seules, puis ce fut le choc d'une (ou de) partie(s) du corps contre une matière environnante (eau, terre). Ensuite vint le tour des parures sonores : bijoux, pagnes bruisants, jambières... « leur agitation dans la danse pouvant conduire celle-ci à incliner ses pas et ses gestes au mieux de la sonorité ». L'apparition des instruments qui exigent un maniement (hochet, castagnettes...) marque une nouvelle étape de cette histoire, car ceux-ci peuvent avoir un rythme indépendant de la danse. Parmi ces instruments maniés, nous trouvons des instruments secoués (cloches, sistres), des instruments percutés (bâton de rythme), des instruments se percutant entre eux (tambours, xylophones).

L'auteur ensuite, nous décrit rapidement les composantes sonores du théâtre : bruit des planches, déformation de la voix, signaux sonores qui ponctuent ou soulignent l'action, relations entre acteurs, orchestre et chœur. Puis il nous présente différents exemples d'association entre la musique et la cuisine, la chasse, la pêche, l'élevage, l'habitat, la sexualité... Et il insiste sur l'importance du bruit dans les domaines de la religion et de la magie : tantôt la musique écarte les mauvais esprits, tantôt elle appelle les esprits bienfaisants ; « protecteur, séducteur, le bruit exalte également ; il affirme un caractère de fête ; il est de tous les rites ».

Aux chapitres VII, VIII, IX (corps solides : rigides, flexibles ou tendus ; filiation des instruments à cordes ; instruments à air), il poursuit sur un plan exclusivement organologique, la revue des principaux types d'instruments qu'il avait arrêtée au xylophone. Après avoir souligné l'importance du résonateur, il expose une discussion sur

les classifications des instruments : il faut distinguer, dit-il, à la base de toute classification, le procédé d'émission sonore et le corps qui en est l'objet. Sur la base de principes rigoureux, il propose une nouvelle classification qui, il faut le noter, n'a pas été conservée par les usages internationaux.

Dans le dernier chapitre (les instruments, l'évolution de la musique et l'histoire de la civilisation) l'auteur s'écarte à nouveau de l'organologie proprement dite pour nous offrir de véritables études d'esthétique. Il y traite d'abord des différentes formes de polyphonies rencontrées dans le monde, en tâchant de fuir toute « forme de provincialisme européen ou confessionnel » et selon une perspective historique : « Est-ce d'abord pour une raison proprement musicale que l'on est passé de la succession à la simultanéité sonore ? Ou, par conséquence, les choses amenées à se superposer sont-elles de même nature, de même facture, de même sexe, de même dimension ? » Il parle ensuite rapidement de la danse et de la musique des animaux. Et il expose enfin le problème des migrations des instruments, des emprunts et des refus d'emprunt dont ils peuvent être l'objet. Il conclut sur la vanité de chercher une théorie unique de l'évolution ou de la diffusion des instruments de musique.

Agrémenté d'une abondante bibliographie — complétée lors de la réédition — ainsi que de nombreuses figures et planches photographiques, ce livre grâce aux très vastes connaissances de l'auteur, à son style précis, aux citations savoureuses dont il est parsemé, est à la fois un instrument de travail utile à de nombreuses disciplines, et un superbe voyage à travers les musiques du monde.

J.-M. Beaudet.

Les Fantaisies du Voyageur XXXIII Variations Schaeffner

Revue de Musicologie, numéro spécial
André Schaeffner,
Tome 68, n° 1-2, 1982, Société française de
musicologie, Paris, 466 p.

André Schaeffner était un homme d'une immense culture — comme on n'en voit plus — et l'un des derniers témoins de cette éblouissante période de l'entre-deux-guerres qu'il a, lui aussi, marquée de son empreinte aux côtés de ceux — de Mauss à Strawinsky — dont il fut le familier. L'ethnologie française, sans lui, n'aurait pas été la même; il l'a dotée d'un nouveau chapitre, musical, et surtout, par son exemple, il l'a gardée solidaire de la vie intellectuelle et artistique, bien au-delà de ses frontières, et il lui a insufflé une sensibilité qui, autrement, lui aurait manqué.

Cl. Lévi-Strauss.

Hommage à un homme dont la vie et les écrits se situaient « aux frontières de l'art et de l'érudition » (D. Paulme-Schaeffner), ce numéro spécial de la Revue de musicologie, réalisé sur le mode du mélange, du collage, a réuni d'éminents spécialistes de la philosophie, de l'ethnologie, de la musicologie, de l'ethnomusicologie. Il traite en trente-trois articles de sujets allant de la description d'instruments de musique à l'esthétique de courants de pensée, ceci concernant presque toutes les régions du monde, et il ne pouvait mieux s'appliquer à l'ethnomusicologie dont la recherche était « kaléidoscopique » (F. Lesure), « et dont les préoccupations permanentes ont été : esthétique et société, art et civilisation. Champ immense qu'agrandissait encore la perspective comparative où il se plaçait » (G. Rouget).

Nous présentons ici quelques-uns de ces articles en espérant faire apparaître la variété et l'intérêt de cette somme.

Tout d'abord, l'introduction de G. Rouget et F. Lesure qui posent l'interrogation : « Qui étiez-vous André Schaeffner ? », tout en nous présentant ce grand chercheur, situe d'emblée le cadre et l'esprit de ces études musicologiques actuelles : A. Schaeffner « homme d'érudition et homme de terrain... qui tout au long de son

travail, par une étude presque superstitieuse du détail et par un effort conjugué de rigueur historique et d'élaboration littéraire a cherché à recréer le monde où se sont déroulés les faits » (G. Rouget).

F. Lesure nous rappelle qu'il a d'abord travaillé en faveur d'une musicologie non historique et qu'il a écrit sur Debussy et Stravinsky mais qu'il serait artificiel de diviser son œuvre en deux : musicologie / ethnomusicologie.

Puis J. Jamin ouvre cet ensemble par un article de réflexion sur l'expérience ethnographique qui fait du voyage un métier.

C. Lévi-Strauss nous propose un article d'histoire de la parenté « ... Mais si l'on admet que, dans l'histoire de ces sociétés, les circonstances ont pu, à tel ou tel moment, provoquer l'abandon d'une des formes du mariage au profit de l'autre, nous ne savons pratiquement rien de la façon dont les individus vécurent ce changement, des échos qu'il a éveillés dans leur conscience, des motifs qui ont pu pousser à le promouvoir ou à s'en accommoder. » S'appuyant sur de beaux exemples pris dans le *Genji monogatari*, écrit japonais du XI^e siècle, et sur des éléments de la société des îles Fidji, il conclut : « On dirait que des sociétés, situées au même point d'équilibre instable entre deux formules, basculent chacune dans des directions opposées... (et trouvent) dans le grand jeu des alliances matrimoniales, le moyen de s'ouvrir à l'histoire et les conditions d'un devenir calculé. »

J. Clifford, lui, nous rappelle « que les frontières de l'art et de la science (des sciences humaines surtout) sont idéologiques et mouvantes » et tente d'explorer les connexions entre recherches anthropologiques et recherches en littérature, musique et arts » dans la France d'entre-deux-guerres : « l'ethnographie, qui a en commun avec le surréalisme l'abandon de la distinction entre le haut et le bas de la culture, apportait à la fois un fond de solutions culturelles » à la remise en question radicale des normes. Mais si le surréalisme a beaucoup puisé dans les voyages d'ethnographes, pour être surréaliste, l'ethnographie devrait « renoncer à dépeindre les cultures comme des totalités organiques ».

P. Fortassier étudie les sources et les transformations des emprunts chez Beethoven. Il montre que le premier

thème de la 8^e symphonie est issu d'une chanson populaire slovaque elle aussi en fa majeur ; mais la transformation de la mesure (du C au 3/4), ce qui donc change les accents, donne plus de vigueur au thème de la symphonie. Situant ces emprunts dans leur contexte historique, il relate les hésitations et les doutes qui peuplent le travail de composition.

Dans « The Rake's Progress et la carrière de Stravinsky », J. Jacquot nous offre l'histoire d'un opéra au XX^e siècle (contraintes, part de la tradition, relations entre musique, livret et scénographie, rapports entre le compositeur et la critique...), et démontre la continuité de l'œuvre de Stravinsky à travers ses diverses lignes de développement.

J. Gergely, à propos d'un chant hongrois, analyse la genèse de mélodies à fortes charges politiques (revendication d'indépendance nationale); il montre que les différentes étapes musicales de cette genèse (union d'une métrique à une formule mélodique, ajout d'une cadence...) sont indissociables de l'histoire de la société qui a porté ces mélodies.

H. Jouad et B. Lortat-Jacob décrivent une poésie chantée de tradition orale (Berbère du Haut-Atlas). Une fois pris en compte les principes de versification, et étudiée l'action du musical sur ces données métriques, il apparaît que « comprendre une musique, c'est non seulement reconnaître le mètre qui en fournit la base, mais aussi reconnaître, pour les apprécier, les variantes qu'en propose la créativité musicale et qu'elle impose avec d'autant plus d'audace qu'elle sait être sur une base solide, c'est-à-dire sur une structure qui ne perd jamais de son identité ».

S. Arom nous présente une partition modélisée (et prescriptive) d'une étude ethnomusicologique dont le but est la caractérisation d'une musique donnée. Pour ce faire, dit-il, il faut d'abord mettre en évidence le code de cette musique au moyen de la transcription puis grâce au découpage des pièces en unités, par l'établissement d'une partition modélisée. Ces trois opérations doivent obtenir l'assentiment des tenants de la tradition. L'indispensable convergence des traits de pertinence est ici illustrée grâce à la description d'un répertoire de trompes Banda-Linda de Centrafrique. Enfin, les données musicales doivent être confrontées aux don-

nées extra-musicales « les unes et les autres formant un réseau de relations multiples et polyvalentes ».

Dans « l'héritage muséographique d'André Schaeffner », G. Dournon nous parle des collections d'instruments de musique du musée de l'Homme de Paris, création de ces collections; multitude et diversité des instruments qui les composent, gestion, conservation et accroissement des collections, documentations réalisées à partir de celles-ci, toutes ces activités présentées par la responsable de ces collections nous rappellent la vie et l'intérêt de la muséographie musicale (1).

M. Trân Van Khê nous relate les découvertes successives de lithophones vietnamiens, et formule des interrogations et des hypothèses sur la nature et l'usage de cet instrument préhistorique.

H. Zemp nous rappelle que « le vieux débat sur les polyphonies extraeuropéennes est toujours d'actualité, car nombre d'auteurs refusent encore d'en accepter pleinement l'existence dans les musiques non savantes ». Il nous décrit avec une grande rigueur et une grande précision de « véritables polyphonies conscientes et élaborées » chez les kwaio des îles Salomon. Description de l'orchestre, analyse linguistique des termes qui s'y rattachent et transcriptions très claires, mettent en évidence l'organisation orchestrale et la relation des voix (« c'est celle d'un contrepoint classique à deux parties avec ses mouvements parallèles, obliques et contraires »); il apparaît que « cette musique est basée sur une harmonie de quarts et de secondes ». Enfin, cette étude se veut une introduction à la connaissance de l'ethnothéorie de cette musique.

« Chez les Goun du Bénin, le son d'une cithare sert (dans un jeu) à indiquer à un enfant qui cherche un objet caché s'il est sur la bonne voie ou au contraire s'il s'égare, et ceci par le jeu d'une opposition entre le diatonique et le chromatisme, le premier symbolisant le chemin de la vérité, le second celui de l'erreur. » (G. Rouget) Une description de l'instrument, une analyse des deux techniques de jeu possibles et des rapports entre la musique et son équivalent parlé, permettent à l'auteur de relier les oppositions « continu/discontinu, chromatique/diatonique, parlando/cantando, atonal/to-

nal, erreur/vérité... l'étude de ce type d'opposition pouvant approfondir le vieux débat sur l'expressivité de la musique ».

Dans « sons aînés, sons cadets : les Sanza d'Ebézagui », E. de Dampierre étudie les correspondances terminologiques entre l'organologie d'un instrument et la parenté dans la société nzakara (Centrafrique). Deux articles enfin nous rappellent les intuitions d'André Schaeffner en matière de jazz : « Dans le jazz, la rencontre de deux traditions, noire et blanche, s'effectue, mais sur celle-ci, celle-là l'emporte » (A. Schaeffner); créé par Lucien Malsap le jazz ne s'est emparé d'aucun instrument dont il ne se soit efforcé de dépasser les limites... Ce n'est pas la vigueur des syncopes qui intrigue Schaeffner, mais leur souplesse... loin d'être un accident disrupteur du discours, la syncope est un élément constitutif de la grammaire musicale. » (J.B. Hess).

C'est à Denise Paulme-Schaeffner qu'il est revenu, bien sûr, de faire la notice biographique d'André Schaeffner. On trouve enfin les témoignages d'amitié de Iannis Xenakis et de Théodore Stravinski qui rappelle les liens qui unissaient son père à André Schaeffner.

Érudition, variété, souci du détail, ces qualités qui caractérisent la recherche d'André Schaeffner, se retrouvent dans ce recueil d'études qui lui sont dédiées. Nous n'avons pu, malheureusement, en présenter ici tous les articles, mais nous espérons avoir montré que des études même très localisées géographiquement, ou circonscrites dans leur propos, peuvent mener à de vastes réflexions d'esthétique.

J.-M. Beaudet.

Denis CONSTANT

Aux sources du reggae

Musique, société et politique en Jamaïque

Éditions Parenthèses (13360 Roquevaire, France), 1982, 155 p.

Ce livre se définit comme une « tentative pour reconstituer l'histoire de la musique populaire jamaïcaine, pour retrouver les origines musicales du reggae et les dynamiques sociales

qui ont stimulé sa naissance ». L'hypothèse de ce travail est que « le langage musical fondé sur des structures rythmiques où alternent immanquablement des temps forts et des temps faibles, modelé par la coexistence successive ou fusionnelle, de tensions et de détentes, constitue le matériau privilégié de l'expression ou de la projection de sentiments mêlés et contraires... ».

L'étude des origines de cette musique commence par l'analyse des éléments proprement musicaux du reggae. Celui-ci se caractérise essentiellement par son rythme : « la dissection de la rythmique reggae par isolement des parties instrumentales permet de voir comment sa pulsation particulière résulte d'une combinaison de régularité et de discontinuité, d'accentuation binaire et ternaire, au sein de la cellule rythmique. Cette conjonction fait apparaître des syncopes « combinées » qui renforcent celles des instruments isolés et provoque l'impression de balancement raide, inébranlable mais inégal (tension plus forte que détente) suggérée par le reggae et concrétisée dans la danse qui lui est liée ».

Une fois réalisé le partage entre éléments d'innovation (rupture), éléments empruntés (influences « étrangères »), et permanence (continuité), il apparaît que « si l'influence américaine (**rythm and blues - soul music - gospel**) constitue bien la dynamique première de la formation et de l'évolution du reggae, elle doit, pour acquérir son caractère pleinement novateur, assimiler des éléments de musiques jamaïcaines qu'elle avait au commencement écartées ou repoussées (musiques religieuses de tradition orale, musiques de danses commercialisées)... Il y a dans le reggae un va-et-vient entre la Jamaïque et les États-Unis, une ambivalence caractérisée par l'attraction pour les États-Unis corrélative à un refus de la Jamaïque, ou à certaines formes d'organisation sociale en Jamaïque et, dans le même temps, par la perpétuation sinon la valorisation de la culture jamaïcaine historiquement constituée. Le reggae est à la fois rupture et non-rupture; tentative de rupture et refus de rupture ».

L'ouvrage souligne ensuite l'importance des migrations dans l'histoire de la Jamaïque : déportation de l'esclavage d'abord, puis, au ^{xx} siècle, exode rural, exode vers les États-Unis et vers l'Angleterre, enfin, exode utopique vers l'Afrique.

(1) Cf. plus haut p. 109.

Après avoir tracé l'histoire du rastafarisme où l'on retrouve le couple rupture-non-rupture, l'auteur analyse les textes du reggae, et établit de nouvelles correspondances entre la société jamaïcaine (en particulier la misère du peuple) et les textes des chansons. Il nous décrit enfin comment le reggae, né dans le ghetto de Kingston, a grandi en dehors du système des partis politiques, puis comment il a pu être utilisé pour « ouvrir une voie au système politique dans les couches qui en rejettent jusqu'alors l'influence ».

Par cette dialectique de rejet et d'assimilation, de rupture et de non-rupture, le reggae peut tout aussi bien « devenir un produit de consommation standardisé et stérile », comme rester la voix émise d'une utopie terrible.

Modèle d'étude ethnomusicologique, proposant des schémas d'analyse qui peuvent s'appliquer à de nombreuses musiques urbaines du Tiers Monde, ce livre passionnant est indispensable à tout amoureux de la musique afro-américaine.

J.-M. Beaudet.

Pascal BRUCKNER **Le sanglot de l'homme blanc**

Editions du Seuil 1983, 316 pages, 75 F.

Associé précédemment à Alain Finkielkraut pour deux essais qui firent du bruit : « Le nouveau désordre amoureux » et « Au coin de la rue, l'aventure » voici Pascal Bruckner aiguillant seul sa plume de polémiste. **Le sanglot de l'homme blanc** raconte les avatars de l'idée du Tiers Monde dans la conscience malheureuse de l'Occident, ces vingt dernières années. Le désir de l'auteur est d'établir un bilan du tiers-mondisme, c'est-à-dire d'une attitude manifestée par une minorité d'intellectuels, de militants et d'enseignants occidentaux, au milieu de l'indifférence sereine, voire hostile, de la majorité de la population. « Dépister dans les vertus affichées des tiers-mondistes les machinations d'une mauvaise foi, les sophismes de l'amour-propre, les alibis de l'égoïsme, les ruses de la tartufferie, tel est notre projet. »

Pour légitimer sa démarche et échapper au reproche de démolisseur, Pascal Bruckner précise qu'à travers cette critique, il entreprend d'abord son autocritique. Cette précaution ne trouve nulle part son illustration dans l'ouvrage qui ne contient aucun témoignage personnel, aucune identification aux attitudes qu'il poursuit de sa verve exterminatrice.

Cette verve n'épargne personne, même pas Jean-Paul Sartre présenté ici comme le type même du tiers-mondiste de pacotille. Sa préface aux « Damnés de la terre » ? de Fanon « Un trésor de nullité théorique, de contresens historique, de démagogie haineuse ». Son engagement ? « Incompétence vis-à-vis des pays, abdiquant tout sens critique devant les régimes révolutionnaires et surtout devant les maoïstes ». Son internationalisme ? « Un provincialisme feutré ». Ses disciples n'auraient gardé de lui « que l'inclination à la solidarité abstraite, l'habitude des formules généreuses mais trop générales, le souci d'autrui du bout des lèvres, la propension à voir le Tiers Monde comme une bonne œuvre qu'on dédaigne par ailleurs copieusement. »

Cet échantillon donne une idée du ton général de l'ouvrage et de ses jugements à l'emporte-pièce, attitude qu'il reproche précisément à ses adversaires. Pascal Bruckner veut faire mouche et sa description de la famille, à table, à l'heure du journal télévisé est un morceau de bravoure : les cavaliers de l'Apocalypse arrivent à domicile, enfants chétifs, femmes mourantes d'inanition, paysans squelettiques, toutes les souffrances de l'agonie défilent.

En partant de textes écrits depuis vingt ans à propos du Tiers Monde, l'auteur dénonce trois attitudes qui lui semblent suspectes :

- **Un désir de solidarité** reposant sur une duperie réciproque : on s'enchantaient de retrouver dans la bouche des Cubains, des Vietnamiens, des Angolais une phraséologie que nous leur avions donnée, et qui faisait de l'humanité opprimée une même communauté. On s'apercevra à la longue que le Tiers Monde est une « fabrique de tyrans » et nos illusions iront s'investir ailleurs.
- **Un sentiment de pitié** : Il est le résultat de ces campagnes de conscientisation qui permettent de savoir de plus en plus de choses sans pouvoir y remédier. « Que nous soyons en vie alors qu'ils agonisent

fait de nous des coupables. » Mais trop de visions de la souffrance finissent par nous engourdir, ou par développer des sentiments d'auto-justification qui se muent en agressivité et en mépris. Réduire un pays à sa misère matérielle, « c'est le tuer deux fois ».

- **Un besoin d'imitation, de mimétisme** : Cette foule d'Anglais, d'Italiens et d'Allemands qui fuient vers l'Orient en rejetant l'Europe et ses vieilles religions perd tout sens critique, et se soumet à un lama ou à un yogi avec des réflexes de soumission qui constituent un racisme à l'envers, puisqu'il consiste « à bénir chez l'autre l'aspect négatif de notre société ». Rude tâche pour nos petits enfants de combiner les traditions contradictoires de ce relativisme culturel : « Ils sont menacés à devenir des barbares, c'est-à-dire des êtres sans tradition viable. »

D'où vient, selon l'auteur, ce triple fourvoiement ? D'une démission conduisant à un renversement des rôles, déjà sensible dans l'évolution de l'éducation permissive actuelle : « On confie à l'enfant le soin inverse d'instruire l'adulte comme les sociétés primitives se voient dévolu le rôle de guider le monde civilisé. » Mais si le Blanc en arrive là, c'est pour échapper à l'image de lui-même qui lui pèse et qu'il en vient à détester. Citant Nietzsche : « Il faut craindre celui qui se hait lui-même car nous serons les victimes de sa vengeance. Ayons soin de l'induire à l'amour de lui-même. »

Cette proposition se retrouve dans la conclusion de l'ouvrage. Il n'y a qu'un remède à l'amour, c'est d'aimer davantage, en faisant l'effort indispensable de fréquenter les autres : « Si l'on veut multiplier les tiers-mondistes, n'élevons pas le degré de mauvaise conscience mais abaissons les tarifs aériens... le meilleur vecteur de l'amitié entre les peuples, c'est encore et toujours le charter. »

On ne résiste pas à un grand éclat de rire : la montagne accouche d'une souris. Toute cette armada d'arguments et de citations pour vous inviter à prendre place dans un pédalo. Cette publicité rédactionnelle involontaire arrive comme un canular.

Alors à quoi aura servi ce livre ? A discréditer les organismes cités : la Croix Rouge, l'Unicef, le Haut Commissariat aux réfugiés, le Secours populaire et le Secours catholique ? C'est

peu vraisemblable. On analyse des états d'âme et on en propose d'autres, mais sans aucune allusion aux enjeux économiques et politiques qui sont la toile de fond de toute entreprise humanitaire. Alors, il reste un divertissement, un conte moral ou immoral destiné à nous faire réfléchir, peut-être, mais qui ne démobilisera ou ne découragera que ceux qui sont prompts à réagir aux apparences et aux mouvements d'humeur.

Roger Ueberschlag.

Christian DELACAMPAGNE

L'invention du racisme

Editions Fayard, 1983, 353 pages, 89 F.

Le titre peut étonner. Le racisme est-il une invention ? N'est-il pas consubstantiel au colonialisme, à la lutte des classes ? A la limite, n'a-t-il pas fini par couvrir en dehors de l'antisémitisme toutes les manifestations de xénophobie ? On serait tenté de le penser en lisant Sartre pour qui le Juif est un homme que les autres tiennent pour tel : « C'est l'antisémite qui fait le Juif. » Plus près de nous, René Girard tente d'expliquer que si l'Europe a été le creuset du racisme, c'est que l'unité de l'Occident, faute de se faire autour d'une sacralité quelconque, ne pouvait se réaliser que contre un ennemi contre lequel tout le monde acceptât de se regrouper : un bouc émissaire, rôle que jouèrent les femmes, les Juifs, les Noirs et les Arabes.

Christian Delacampagne rejette ce premier type d'explication : le racisme n'est pas n'importe quelle forme de persécution. C'est une technique qui a été inventée par l'Occident et qu'elle a répandue dans tous les lieux où sa philosophie a pris pied : en Afrique, en Amérique et plus difficilement en Extrême-Orient.

La philosophie occidentale, nourrie de rationalisme, s'efforce de justifier les persécutions en ayant recours implicitement (dans l'Antiquité) et explicitement, à partir du 16^e siècle au concept de race. La race signale les membres d'une même lignée. Ils sont caractérisés par les mêmes traits physiques puis psycho-sociologiques, résultant d'un patrimoine génétique immuable. Cette affirmation d'ordre biologique, on ne la trouve pas dans l'ethnocentrisme ou la

xénophobie qui sont soit le sentiment de la supériorité de sa propre ethnie, soit la conviction de l'infériorité socio-culturelle des membres d'une autre ethnie. Le souci de l'auteur est de démontrer, en faisant défiler le long cortège des victimes que non seulement les Juifs mais aussi les cagots (descendants des lépreux ou supposés tels) les Çudra, parias de l'Inde, les Burakumin au Japon, et les femmes en tous lieux, ont fait l'objet d'un mépris et d'une exploitation fondée sur leur prétendue infériorité biologique.

Un des chapitres les plus éclairants de ce livre passionnant est le parallèle tracé entre la psychose antiféministe et l'énorme poussée d'antisémitisme pendant trois siècles (du XIV^e au XVII^e), période pendant laquelle les Juifs et la femme étaient soupçonnés d'être des monstres en même temps que l'incarnation du démon. Le célèbre théologien Albert le Grand — dont les théories furent récupérées par les sorciers de village dans le grand et petit Albert — ne prétendait-il pas que froide et humide — alors que l'homme est chaud et sec — la femme était aussi incapable que l'eau de retenir l'empreinte qu'on voulait lui imposer, et que cette inconstance l'obligeait à se lier au Diable ? « Elle est le Diable même, elle est sorcière par nature avant de l'être par profession. »

Et la nature du Juif ? Lui aussi refuse l'empreinte, c'est-à-dire l'adoration des dieux des autres peuples. Ce reproche date, non du Moyen-Age, mais du troisième siècle avant notre ère. Le prêtre Manéthon, Egyptien écrivant en grec, se demande si on pouvait se fier à des gens qui se soucient si peu des dieux de l'Etat dans lequel ils résident. Ils sont même déicides puisqu'ils immolent des animaux que les Egyptiens tiennent pour sacrés. Enfin, ils pratiquent le meurtre rituel, sur un Grec, de préférence... Dans les fantasmes occidentaux du Moyen-Age, le Juif va incarner le Mal absolu. « D'un côté, il est comme le Diable, velu, hyperviril, porteur de cornes et de queue, de l'autre, il est comme la sorcière donc comme la femme, fragile, malade, déréglé. » Le délire aryén conduira à affirmer qu'Adam et Eve étaient germains et qu'au paradis, ils s'entretenaient en Allemand !

En faisant remonter le racisme à l'Antiquité, Christian Delacampagne écarte l'explication marxiste, qui en fait le fruit de la lutte des classes et du colonialisme. Il lui reste pourtant à

fournir une explication philosophique à cet acharnement de l'Europe à fantasmer autour de la prétendue pureté du sang refusée aux Juifs, aux Indiens, aux Noirs mais exaltée chez les Aryens. C'est le souci du rationnel, de l'universel qui conduit l'Occidental à appliquer l'étiquette raciale au groupe qu'il souhaite éliminer. Le souci de se dépasser, d'atteindre l'universel reconnu dans la nature le conduit à une destruction qui agit comme une auto-destruction, celle-ci, génératrice d'angoisse. Pour apaiser cette angoisse, il faudrait la convertir en tolérance. Refuser d'être universel, accepter et rechercher le particulier comme source de régénération est sans doute la seule façon de faire disparaître le racisme. Au-delà d'un enrichissement intellectuel indéniable, ce livre est un encouragement à ceux qui luttent contre toutes les formes d'intolérance.

Roger Ueberschlag.

Le statut des indépendances africaines dans le roman négro-africain en français (*)

S'il est une réalité qui semble avoir depuis 1960, polarisé l'attention de la plupart des romanciers négro-africains d'écriture française, c'est bien ce fait historique d'une haute importance et d'une grande signification : L'indépendance ou la décolonisation. Avant même que les indépendances ne déferlent comme « une nuée de sauterelles » (A. Kourouma) sur le continent, il s'est trouvé des hommes de culture de l'intelligentsia noire pour mettre l'accent sur la préparation par les pays encore colonisés, d'une indépendance digne de ce nom. A preuve, cette intervention du poète Aimé Césaire au deuxième congrès international des écrivains et artistes noirs tenu à Rome en 1959 :

« Et je dis aussi que c'est la mission

(*) Article inspiré de la thèse *La problématique de l'indépendance dans quelques romans négro-africains en français depuis 1960*, soutenue en vue de l'obtention du grade de Master en Littérature africaine, le 20 mars 1981 à la faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Yaoundé.

de l'homme de culture noir que de préparer la bonne décolonisation, et non pas n'importe quelle décolonisation. » (1)

Cet avertissement de l'auteur de la **Tragédie du roi Christophe** a-t-il été entendu par ceux à qui incombaient la lourde mission de cette préparation ? Ceux-là ont-ils perçu les différents pièges tendus par le maître d'hier qui, par son attitude paternaliste, avait du mal à se départir de ses conquêtes coloniales ? Rien ne semble moins évident, et c'est ce qui explique sans doute le fait que les romanciers ayant choisi comme source d'inspiration la réalité politique des pays africains résultant des indépendances, jettent sur le problème des éclairages fort diversifiés, mais souvent concordants sur la signification profonde de cet événement.

Le roman négro-africain en français depuis 1960, genre réflexif par excellence, s'interroge sur le statut de cette indépendance qu'il trouve ambiguë. Cette ambiguïté, comme le signale Emmanuel Dongala dans son roman **Un fusil dans la main, un poème dans la poche** (A. Michel, 1973), se trouve contenue dans la forme même de l'Afrique : celle d'un poing fermé qui peut signifier symboliquement en même temps le cœur (amour) ou le poing (violence). Le statut de l'indépendance, pour les romanciers, apparaît flou, incertain, disons problématique.

L'indépendance suscite dans les romans, interrogation, doute et réserves. Sa réalité est remise en question comme dans **Kotawali** de Guy Menga (« Le pays était indépendant depuis des années mais elle (Tioumbe) et ses amis n'y croyaient pas »), dans **l'Harmattan** de Sembene Ousmane, ou dans **Rêves portatifs** de Sylvain Bemba, (« Vos indépendances, je m'excuse de te dire, c'est de la frime »). Si cette indépendance même est condamnée et vouée à la malédiction (**Perpétue et l'habitude du malheur** de Mongo Beti ou **les Soleils des indépendances** de Kourouma), c'est tout simplement parce qu'elle n'est pas évidente par le simple fait d'avoir été proclamée. Elle est donc problématique, c'est-à-dire équivoque, et de nature douteuse. Nous comprenons alors pourquoi certains personnages des romans négro-

africains en viennent à prononcer des jugements très sévères à son propos, car, désabusés et horrifiés par les conséquences néfastes que les indépendances entraînent, Kotoko, dans le roman d'Ibrahima Signate : **une Aube si fragile** (Nea, 1977, p. 129), s'écrit :

« Alors, moi je dis : vivement que l'ère des indépendances prenne fin. »

La problématique de l'indépendance est donc constituée par l'ensemble des questions (souvent sans réponses) que les romanciers se posent sur cette réalité historique, qui, pourtant, a été célébrée dans l'euphorie et l'allégresse. L'indépendance en effet semble soulever dans les romans négro-africains en français depuis 1960 des problèmes angoissants par sa nature hypothétique. Elle était une simple possibilité et non une réalité de facto. Elle n'était qu'une promesse, à l'instar du nouveau-né d'un personnage de **Rêves portatifs** à qui son père a décidé de donner le nom de Lipanda (qui signifie indépendance). Celle-ci était seulement un cadre ou un contour, confondu avec le contenu réel qui, pour être traduit dans l'effectivité, exigeait avant tout un labeur patient et de longue haleine.

En examinant le fait littéraire de la société négro-africaine indépendante des deux décennies depuis 1960, on est frappé par la profusion du genre romanesque, dont la vitalité contraste avec ce qu'une certaine critique hâtive appelle la « crise de la littérature africaine ». On peut en effet recenser pour cette période de 1960 à 1980 un nombre impressionnant de romanciers (114) et de romans (179). Quelques omissions involontaires sont dues au fait que les maisons d'édition où les romanciers négro-africains publient leurs livres sont très diversifiées et éparpillées tant en Afrique qu'en Europe, et certaines œuvres ne sont pas toujours connues à temps du public africain.

Les conclusions qui suivent ont été tirées d'un corpus de 13 romans négro-africains d'écriture française répartis entre les pays suivants : Côte-d'Ivoire (1), Zaïre (1), Cameroun (1), République populaire du Congo (4), Sénégal (4), Niger (1). Les romanciers et les romans ont été choisis en raison d'un critère : l'intérêt porté à l'indépendance et aux mutations qu'elle a entraînées dans l'Afrique contemporaine. Les voici :

1. Bemba Sylvain, **Rêves portatifs**, Dakar-Abidjan-Lomé, Nea, 1979 (R.P. Congo).

2. Beti Mongo, **Perpétue et l'habitude du malheur**, Paris, Bûchet-Chastel, 1974 (Cameroun).
3. Dongala Emmanuel B. **Un fusil dans la main, un poème dans la poche**, Paris, Albin-Michel, 1973 (R.P. Congo).
4. Kourouma Ahmadou, **Les soleils des indépendances**, Paris, Seuil, 1970 (Montréal, 1968) (Côte-d'Ivoire).
5. Lopes Henri, **Sans tam-tam**, Yaoundé, Cle, 1977 (R.P. Congo).
6. Menga Guy, **Kotawali**, Dakar-Abidjan, Nea, 1977 (R.P. Congo).
7. Mudimbe V.Y., **Entre les eaux**, Paris, présence africaine, 1973 (Zaïre).
8. Oumarou Idé, **Gros plan**, Dakar-Abidjan, Nea, 1977 (Niger).
9. Sembene Ousmane, **O pays, mon beau peuple**, Paris, Amiot-Dumont, 1957 (Sénégal).
10. Sembene Ousmane, **l'Harmattan**, Paris, Présence Africaine, 1964 (Sénégal).
11. Sembene Ousmane, **Xala**, Paris, Présence Africaine, 1973 (Sénégal).
12. Signate Ibrahima, **Une aube si fragile**, Dakar-Abidjan, Nea, 1977 (Sénégal).
13. Sow-Fall Aminata, **La grève des Bâttu**, Dakar-Abidjan-Lomé, Nea, 1979 (Sénégal).

Pour cerner la réalité des indépendances africaines dans les romans choisis, une approche pluridisciplinaire s'avère nécessaire. Le structuralisme génétique et dynamique nous aide à mieux déterminer les différents pôles conflictuels ainsi que la structuration des romans. La méthode thématique permet d'approfondir les différents aspects de la problématique. La méthode quantitative est d'une grande utilité dans la clarification du contexte d'emploi du mot indépendance (ou indépendant) à partir de sa caractérisation et de ses connotations négatives.

Dans l'ensemble, il convient de prendre les romans d'abord pour ce qu'ils sont, à savoir des objets d'art, appartenant aux belles lettres, à la littérature. Alors, on pourra partir du référent textuel (esthétique romanesque) à sa réalité sémantique (problèmes inhérents à la structure du texte) pour aboutir à son mode d'objectivation dans les personnages, que Greimas appelle les « actants ».

(1) Aimé Césaire, *l'homme de culture et ses responsabilités dans Premiers jalons pour une politique de la culture*, Présence Africaine, 1968, p. 38.

L'esthétique romanesque participe surtout à la remise en question de la notion d'indépendance, qu'il s'agisse du réalisme critique, de la prédominance de la structure close, du refus de la linéarité classique du récit ou surtout de l'emploi du concept d'indépendance, caractérisé négativement, comme nous l'avons signalé plus haut.

Arrêtons-nous d'abord sur deux romans où la fréquence du mot indépendance (ou indépendant) est très grande et permet une étude diversifiée du concept : *Perpétue et l'habitude du malheur* de Mongo Beti et *Les soleils des indépendances* d'Ahmadou Kourouma.

Dans *Perpétue...*, ce mot est utilisé cinquante et une fois, et il est connoté négativement dans l'environnement textuel où il se trouve, et cela sans restriction. On peut dès lors affirmer que pour Mongo Beti, l'indépendance n'a provoqué aucune évolution réelle dans les contextes politique, social et culturel de ce pays d'Afrique noire « autrefois française » (2) où il situe son récit. Plusieurs signes indiquent que la situation est stagnante depuis cette « drôle d'indépendance ». (3) Il ne s'est opéré que des changements si factices et si superficiels qu'on est amené à dire que cela ne valait pas « bien la peine de réclamer l'indépendance si fort ». (4) Qui pis est, le pays s'embourbe, la dégradation est généralisée, et on assiste à une accentuation des injustices héritées de l'ère coloniale et érigées même en règle !

En outre, dans *Perpétue...*, l'auteur marque sa volonté de scruter de près la réalité de l'indépendance en plaçant les personnages ou le narrateur à une période plus ou moins éloignée de son avènement. C'est ainsi qu'il fait précéder le mot « indépendance » de prépositions ou de locutions situant temporairement les faits évoqués par rapport à cet événement : l'antériorité (avant, à la veille de, jusqu'à...) ou la simultanéité (pendant, avec) ou enfin la postériorité (après, depuis, au lendemain de...). Les problèmes ainsi envisagés à plusieurs niveaux d'analyse et appréhendés dans leurs relations temporelles à l'indépendance donnent un panorama assez complet des lacunes de l'époque actuelle. Les retours en arrière, tout en mettant en relief les failles de la colonisation, ses injustices et ses pratiques irrationnelles, montrent que le passage à l'indépendance s'est effectué sans changement notable, avec la préservation du statu quo. En sorte que les

références à la période qui suit immédiatement l'indépendance, et à celle qui se rapporte à l'actualité du héros Essola dans le récit, marquent, dans l'ensemble, cette continuité des absurdités coloniales et des iniquités d'antan.

La même réalité observée par Ahmadou Kourouma dans *Les soleils des indépendances* mène à peu près à la même conclusion que chez Mongo Beti, avec cette différence que l'accent est surtout mis sur la stérilité et la bâtardise de l'ère des indépendances.

Dans *les soleils...*, le mot « indépendance » (ou « indépendant ») est employé soixante-huit fois. L'actualité vécue du héros Fama, l'ère des indépendances, est située par rapport à un passé lointain, époque de gloire et de prospérité des dynasties Doumbouya : Ce passé à jamais révolu et que Fama revoit avec nostalgie sert de point de référence et d'indice lui permettant de vilipender les tares de la société des indépendances. Si l'ère coloniale lui rappelle d'amers souvenirs, aucun passage du roman ne parle de l'indépendance avec un accent laudatif. A la lumière du présent négatif, Fama et les autres personnages n'entrevoient pour l'indépendance aucun avenir positif. Ils s'attendent plutôt à ce que la situation empire, et c'est même là leur vœu le plus cher car, ils vouent les indépendances à toutes les gémonies, leur lancent des anathèmes, et seraient fort heureux de les voir disparaître à jamais avec leurs maux. C'est que, en fait, les personnages n'auront connu des soleils des indépendances que les pires vicissitudes, les privations, l'avilissement, le déshonneur, la pauvreté et la stérilité ! Rien d'étonnant alors que les sentiments qui les habitent devant cette réalité avilie et falsifiée soient le dégoût, le rejet, l'indignation, la révolte, la grogne, l'accablement et la terreur de vivre dans un continent marqué par le sceau de la malédiction. Les indépendances secrètent les mêmes insuffisances et la même violence qu'à l'époque coloniale, selon Kourouma. Elles broient les individus cyniquement et froidement.

(2) *Perpétue...*, p. 17. L'auteur fait commettre intentionnellement un lapsus au chauffeur grec : au lieu de « en Afrique autrefois française », il dit, avant de se rectifier : « en Afrique française ». A quoi Essola, pour se mettre à son diapason, dit le narrateur, rétorque : « où est la différence ? » établissant ainsi l'identité des situations entre les deux époques.

(3) et (4) *Perpétue...*, p. 77 et 18, respectivement.

(5) Kourouma, *Les soleils...*, p. 24.

La dénonciation des indépendances par Fama l'installe psychologiquement dans un véritable délire, ce d'autant plus qu'il ne réussit point à s'adapter aux changements opérés dès lors, à se « chauffer » aux « durs soleils des indépendances » (5) qui ne lui auront apporté que la carte d'identité et celle du parti ! La stérilité du présent justifie l'attitude passiste de Fama qui sublime l'ère glorieuse révolue de la dynastie Doumbouya.

Dans les autres romans, la fréquence d'emploi du mot indépendance n'est pas aussi élevée. Les romanciers négro-africains tels Ide Oumarou et Ibrahima Signate, Sylvain Bemba ou Sembene Ousmane sont discrets sur cet emploi. Ils ne stigmatisent pas moins les effets néfastes et les tares de la société des indépendances. De ce fait, on peut avancer que la fortune du mot « indépendance » est très malheureuse dans l'environnement littéraire où il apparaît ; elle installe, au cœur de la notion d'indépendance, une problématique assez inquiétante. Celle-ci se lit aussi au niveau de la structure des romans, souvent cyclique, qui symbolise l'échec, la stagnation, le manque d'évolution et de changement.

Un exemple significatif nous est fourni par le roman de Dongala, *Un fusil dans la main, un poème dans la poche*. Sa structure close enferme les personnages et leurs idées dans un cycle stérile et improductif. Tel nous trouvons le héros Mayéla au début du roman, dans la prison et attendant sa mort, tel nous le retrouvons au dernier chapitre. Si on le sort de sa cellule, c'est pour le diriger au poteau d'exécution. L'identité du personnage au début et à la fin du récit signifie l'immobilisme, la pétrification et la statufication, pré-ludes à une mort qui arrive irrémédiablement à la dernière page. On a l'impression que tout au long du récit, le héros tourne en rond, sans avancer réellement, dans une cage aux limites infranchissables. L'idée de révolution annoncée par Mayéla à sa prise de pouvoir, semble frappée de nullité. Les mêmes formules vides, comme un refrain, reviennent. La nouvelle révolution de Mayéla apportera-t-elle un changement notable ? Lui-même fait cette réflexion qui nous montre plutôt son scepticisme à propos de l'issue de son action :

« Il fallait sûrement une nouvelle révolution. Mais de révolution en révolution, atteindrons-nous jamais ce que nous cherchons ? » (6).

Et justement notre héros échouera, piteusement. Comme les autres qui ont défilé avant lui, il aura aussi « marché... pour rien sur la face de la terre » (7). Le nouveau maître, Mouyabi, promet au peuple (une fois de plus !), de « remplacer le gouvernement inepte du vendu Mayéla par un gouvernement authentiquement révolutionnaire » (8). C'est l'éternel retour, l'éternel recommencement. Mayéla est happé par cet univers effrayant qui laisse se déferler sur lui le déchaînement incontrôlé de la violence. Il a été pris dans le cycle infernal de mort, qui l'a impitoyablement anéanti.

La circularité du destin coïncide avec la futilité de l'entreprise transformatrice du héros, et on peut se demander comme Ibrahima Signate dans *Une aube si fragile*, à quand l'apparition d'une vraie « aube » salutare.

L'impression de l'éternel retour est aussi suggérée par la structure du roman épistolaire de Henri Lopès, *Sans tam-tam*, dont les entêtes des lettres sonnent comme une litanie lancinante :

Chapitre 1 : Mon camarade et ami
Chapitre 2 : Du même au même
Chapitre 3 : Du même au même
Chapitre 4 : Encore du même au même
Chapitre 5 : Toujours du même au même.

Les lettres du héros Gatsé, enseignant de son état dans un collège de brousse, sont destinées à son ami de la capitale, grand homme politique. Fort curieusement, nous ne lisons aucune lettre du destinataire et sommes obligés de deviner sa réponse à partir des termes des lettres de Gatsé. Au point qu'on en est à se demander si le héros ne s'écrit pas à lui-même dans une sorte de confession ou de soliloque. Quoiqu'il en soit, Gatsé, très lucide et méditatif, constate l'échec de l'indépendance dans la transformation révolutionnaire de son pays, malgré tout le bruitage qui se fait. La vraie révolution devrait s'effectuer dans le silence et la réflexion, *Sans tam-tam*. Malheureusement, les idées positives de Gatsé, être solitaire et enfermé sur soi, peuvent tout au plus susciter un début timide de prise de conscience dans les sphères régnautes, et leur avenir est douteux. Si seulement Gatsé pouvait vivre longtemps ! Un mal incurable, le cancer, l'emporte sans ménagement et arrête ses velléités de « décolonisation des mentalités ».

Notons aussi qu'en plus de la forme cyclique des romans, la prédominance

des lieux clos renforce l'impression de claustration et d'enfermement du héros dans un cadre spatial démoralisant et étouffant. Ces endroits terrifiants, dont la seule évocation fait tressaillir de stupeur, écrasent impitoyablement ce que l'Afrique recèle encore de héros. C'est là que les énergies les plus tenaces sont annihilées par la force brute et bestiale de certains êtres qu'on a de la peine à appeler des hommes : plutôt des monstres à apparence humaine, qui se délectent des tortures infligées à leurs victimes et jubilent sadiquement aux cris gutturaux qui leur sont arrachés par des sévices horribles, à donner le vertige. Les deux derniers chapitres d'*Une aube si fragile*, roman d'Ibrahima Signate, en sont une illustration patente. Kotoko et ses amis du « Mouvement » clandestin d'opposition paient cher leur audace d'avoir voulu s'attaquer à l'ordre établi. Dans *Perpétue...* de Mongo Beti, l'évocation de la maison d'arrêt de Fort-Nègre et du Camp de Mundongo, suffit à donner le frisson. C'est dire donc que l'univers négro-africain, d'après ses romanciers d'écriture française, est un étouffoir qui brise les ambitions des individus et les laisse là, seuls avec leur angoisse et leur désenchantement. Pius Ngandu Nkashama, critique littéraire zairois écrit à ce propos :

« On dirait que tout le monde négro-africain moderne n'accepte comme cadre, comme espace tragique que les « caves souterraines », les bureaux de « sécurité » et des « centres de renseignements ». Dans cet enfer organisé, des milliers de personnes y perdent le sens du temps, de la réalité, de l'existence. Ce n'est pas un hasard si ces romans se caractérisent par un univers binaire antinomique, dans lequel les forces de l'individu s'opposent toujours aux forces du pouvoir en place. » (9).

Que dire sinon qu'au niveau formel, et l'exemple nous en a été donné par l'emploi du mot « indépendance », la structure cyclique des romans et la prédominance des lieux clos, les romanciers négro-africains ont choisi de dévoiler l'ambiguïté de la notion d'indépendance, voire sa contradiction. Une vérification de cette réalité peut être faite au niveau du contenu des romans.

Une lecture diachronique des ouvrages romanesques cités plus haut

(6) (7) et (8) Dongala, *Un fusil...*, pp. 106, 284, 262 respectivement.

(9) Ngandu Nkashama, le « roman africain moderne : itinéraire vers la folie », in *présence francophone*, automne 1977, N° 15, p. 83.

nous amène à quelques conclusions. Le rêve d'une indépendance, aube libératrice (cf. *Rêves portatifs* de Sylvain Bemba) s'est effiloché en lambeaux devant une réalité méconnaissable et sans rapport avec ce qu'elle était censée être. L'indépendance est restée dans les romans un rêve, une illusion, un leurre et une abstraction.

Le fossé ainsi créé entre le rêve entretenu avant l'indépendance où l'avènement de celle-ci provoque un choc violent, une vraie psychose chez les personnages. C'est ce qui explique les attitudes comportementales des personnages, mises en relief : la passivité ou le défaitisme, la colère et l'énervement, et enfin la révolte et la révolution. Les personnages sont soit des conformistes, soit des révoltés et des contestataires, soit des révolutionnaires animés par une réelle intention de transformation positive du milieu socio-politique et culturel.

Mais toutes ces attitudes, à cause du monde clos et étouffant de l'indépendance (quel paradoxe !) débouchent sur le néant. La structure close et cyclique du récit enferme les personnages dans l'absurde et dans un monde carcéral ; elle arrête net les velléités des uns et l'engagement fougueux des autres. Les actants deviennent ainsi des marionnettes agis au gré du destin, des êtres qui se rendent compte, après beaucoup de mouvement et de dépenses d'énergies, qu'ils ont « travaillé pour rien » (*l'Harmattan*). Ce sont en un mot des « Sisyphe » de l'indépendance : de même que dans la légende grecque Sisyphe ne réussira jamais à rouler sa pierre jusqu'au sommet de la montagne, de même ces personnages, malgré leur ardent désir, ne réussiront jamais à rénover la situation désastreuse créée par la farce des indépendances mal gérées.

Conclusion

Donc, en résumé, la problématique de l'indépendance dans le roman négro-africain en français depuis 1960 se situe à un triple niveau.

La nature même de l'indépendance semble problématique à cause de son processus falsifié et détourné. Tant et si bien que ce qui en sort est méconnaissable. Les indépendances africaines, et cela se voit dans les romans de Sylvain Bemba, *Rêves portatifs* et de Sembene Ousmane, *l'Harmattan*, ont été hypothéquées dès leur origine, tronquées

et vidées de leur substance. C'est ce qui explique leur nature fondamentale-ment ambiguë, et les réactions négatives qu'elles provoquent chez les personnages. Les indépendances ont trahi leur mission. On peut affirmer que leur nature et leur dessein (rendre libres et autonomes les Nègres) sont inadéquats avec leur contenu effectif. Il s'agit plutôt, comme Idé Oumarou l'affirme dans **Gros plan** de « cette pitrerie d'indépendance africaine ».

En second lieu, l'univers du roman détermine les héros, puisqu'il existe toujours des rapports d'homologie entre la structure textuelle et la destinée des principaux actants. Ceux-ci ont un statut problématique, puisque « les indépendances sont impropres aux grandes choses » (10) (Kourouma, **Les soleils...**). Ce sont des héros de l'échec, des héros absurdes, qui, loin d'être des demi-dieux à l'instar d'Hercule qui terrasse Antée, deviennent des comparses. Ils sont toujours vaincus par l'adversité et doutent même de leur action dans un monde qui leur est fortement hostile. La fin des romans coïncide avec la défaite ultime des héros, souvent la mort violente. Car, conscients de leur incapacité, les héros révolutionnaires adoptent parfois comme Kotoko (**Une aube si fragile**) ou Mayéla dia Mayéla (**Un fusil...**) des comportements suicidaires, en se précipitant au devant de la mort qui les engouffre impitoyablement.

Leur statut est d'autant plus problématique que la plupart du temps, ce sont des intellectuels animés par un idéal de restructuration de l'espace socio-politique négro-africain. Ils semblent commettre une infraction en s'introduisant dans l'univers politique dont ils ignorent complètement la loi fondamentale : l'efficacité et la réussite par tous les moyens possibles. Nul doute que la noblesse de leurs ambitions (rêve de justice et de réformes sociales...) contraste fortement avec la faiblesse des moyens dont ils disposent. Ces personnages semblent aussi jouer les messies dans un monde qui n'a pas besoin d'eux.

Enfin, la problématique de l'indépendance est celle des écrivains eux-mêmes, dont l'acte d'écrire n'est souvent que le dévoilement des contradictions de leur situation vis-à-vis de leur société. « On écrit à crédit, en espérant être lu un jour... On a l'impression qu'on écrit pour rien puisqu'on n'est

pas lu », déclare Williams Sassine dans une interview au journal *Africa* n° 122 (juin-juillet 1980).

Il est cependant intéressant de remarquer certaines innovations que certains romanciers introduisent dans leurs récits, en pliant le français aux exigences de la syntaxe africaine (**Les soleils des indépendances**) ou en employant les mots du registre africain, parfois même des phrases, dans leur texte (**La grève des Bâttu** d'Aminata Sow-Fall ou **Sans tam-tam** d'Henri Lopes).

Bref, des indépendances problématiques et des héros problématiques aux écrivains problématiques, on est tenté d'ajouter que le roman négro-africain post-colonial est le reflet de la situation inconfortable du Nègre problématique dans un monde aux lendemains peu rassurants. L'Africain se rend compte que de la colonisation à l'indépendance, les changements effectués à grand renfort de publicité n'ont pas touché la structure profonde de la situation d'aliénation qui persiste sous d'autres formes. Le cercle de l'injustice et des aberrations tourne et charrie les mêmes excréments.

Vision pessimiste et tragique s'il en est, et qui semble mettre sous l'éteignoir, les réalisations positives des Etats africains depuis l'indépendance, ainsi que les efforts qu'ils effectuent pour conquérir, après l'indépendance politique, leur indépendance économique. »

Martin Lemotieu,
Assistant à l'Ens Annexe,
Bambili (Bamenda)

Dictionnaire des œuvres littéraires négro-africaines d'expression française

Préparé sous la direction d'Ambroise Kom. Éditions Naman et Agence de Coopération Culturelle et Technique, 1983. 668 p. \$ 40.00 ou FF 280.

Dans un format commode et une typographie dense mais lisible, ce dictionnaire est l'aboutissement d'un travail de longue haleine mené par une centaine de collaborateurs essentiellement africains, européens et américains, qui se sont attachés à analyser et à situer dans leur contexte socio-histo-

rique, idéologique et littéraire des centaines d'œuvres d'imagination provenant exclusivement de l'Afrique subsaharienne et de Madagascar. La littérature négro-africaine se trouve ainsi définie *stricto sensu* comme une partie seulement de la littérature nègre, à l'exclusion d'autres productions en langue française de la diaspora noire. Dans son introduction, Ambroise Kom s'en explique. Cet universitaire camerounais qui a consacré son doctorat d'Etat au romancier barbadien George Lamming, après avoir publié (aux Editions Naaman, en 1978) une étude de pionnier sur l'Afro-Américain Chester Himes, est lui-même un exemple de l'ubiquité et de l'internationalisme de la diaspora noire, et c'est pour des raisons essentiellement pratiques qu'il a, dès de départ, limité l'entreprise à la production d'expression française et à une aire géographique bien circonscrite. Des difficultés matérielles l'ont, chemin faisant, contraint à restreindre encore la dimension de la recherche en effectuant un choix entre les œuvres d'imagination. D'où la déclaration à la fois modeste et ambitieuse qui présente cet ouvrage comme « un document pouvant servir de point de départ à une histoire générale et complète des littératures du continent noir. » Car c'est bien, en dernier ressort, de cela qu'il s'agit. A un moment où les synthèses et les panoramas se multiplient — je songe, entre autres, au monumental **African Languages Literatures** d'Albert Gérard (Three Continents Press : Washington, 1981) qui, de l'akan au zoulou, fait le tour des langues africaines dans ce qui se présente, trop humblement, comme « une introduction à l'histoire littéraire de l'Afrique subsaharienne ». Ce dictionnaire vise donc à poser les prolégomènes d'une recherche plus exhaustive, au champ plus étendu : il représente d'ailleurs un apport de taille à cet édifice que serait un dictionnaire des œuvres de la diaspora noire, ou des œuvres africaines de langue française (incluant le Maghreb), des œuvres africaines en langues européennes, ou des œuvres africaines tout court. Il analyse en effet trois à quatre cents titres — le nombre ne semble pas indiqué précisément dans l'index des genres ni dans celui des auteurs (dont chacun a souvent publié plusieurs titres) qu'il était superflu de compléter par un index des œuvres, celles-ci se trouvant dans l'ordre alphabétique des titres. Ceci impliquait un double choix : un tri préliminaire qui présidait à l'exclusion de certaines œuvres qui semblaient manquer d'importance :

(10) *Les soleils...*, p. 149.

une seconde décision dictant la longueur de chaque article. En effet, ceux-ci varient de 300 à 2 000 mots. Les analyses des œuvres marquantes dépassent 1 000 mots, tandis que les œuvres mineures ou peu connues sont commentées en moins de 500. La première catégorie inclut, bien évidemment, les « chefs-d'œuvre » consacrés, mais l'on s'aperçoit que la catégorie intermédiaire inclut en fait la grande majorité des titres. C'est dire qu'une œuvre d'une importance toute relative (je songe, pour prendre un exemple à **La nouvelle romance** d'Henri Lopès) se trouve traitée suffisamment en détail pour que Fernando Lambert, l'auteur de la notice consacre deux pages serrées à l'analyse thématique, celle de la structure narrative, des personnages, et situe avec précision ce roman dans la problématique de l'émancipation de la femme africaine avant de terminer sur les considérations de style. Or, **O pays mon beau peuple** de Sembene Ousmane ne reçoit, quantitativement, guère plus d'attention, guère plus en outre que le recueil de poèmes de Jean-Paul Nyunai intitulé **La nuit de ma vie**. Certains ne manqueront pas de regretter cet aplatissement de la « pyramide des talents ». Et pourtant... revendiquer plus de place pour le roman de Sembene, n'est-ce pas céder à la tentation de s'en tenir d'abord aux valeurs reconnues, et passer plus vite sur celles qui ne le sont pas ? Il faut reconnaître que la critique, occidentale ou africaine, a trop eu tendance, par paternalisme ou ignorance, à faire trop de cas d'œuvres médiocres parce qu'elles étaient simplement africaines. Cependant, dans la perspective d'une histoire de la littérature, qui est celle de Kom, la décision de consacrer à beaucoup d'ouvrages une place assez importante présente plus d'avantages que d'inconvénients : elle invite à reconsidérer la hiérarchie des valeurs établies ; elle incite le lecteur passionné à redécouvrir (ou simplement découvrir) des œuvres qui, bien que moins éclatantes ont leur place dans la tradition littéraire de l'Afrique d'expression française ; elle complète notre information qui, en ce qui concerne les « chefs-d'œuvre » était déjà, de toute façon, fort avancée.

Il faut donc féliciter de cette initiative patiente, cohérente et réfléchie, non seulement le maître d'œuvre mais les institutions, notamment le Celef de l'Université de Sherbrooke, qui ont permis à ce travail collectif de voir enfin le jour. Ce dictionnaire rendra de grands services — à l'étudiant, à l'enseignant, au critique, à quiconque pré-

pare une émission ou un panorama consacré à la littérature africaine d'expression française, sans parler de l'amateur qui prendra le temps de savourer la diversité des styles, autant que l'unité du propos de ce bel exemple de collaboration internationale.

Michel Fabre.

SMITH (Adrian B.) **Interdenominational religious education in Africa.**

The emergence of common syllabuses

Interuniversitair Instituut voor Missiologie en Ecumenica, Leiden-Utrecht, 1982, 90 p.

L'éducation religieuse à l'école nouvelles expériences en Afrique anglophone

En 1971, la République de Zambie mettait en œuvre un programme d'éducation religieuse préparé en commun par un groupe de travail émanant aussi bien de la Conférence épiscopale catholique que du **Christian Council of Zambia** qui regroupe 17 Eglises protestantes et évangéliques. Le président Kaunda écrivait dans **Letter to my children** : « Personnellement, je crois que c'est le sens du mystère qu'il y a en tout enfant qu'il faut favoriser. C'est là qu'on est au cœur de toute religion. Tout ce que l'on peut enseigner est secondaire, important sans doute, mais néanmoins secondaire. »

Une telle entreprise paraît étrange à un esprit français, imprégné de laïcité. Mais nous ne sommes (heureusement) pas seuls au monde, et dans la tradition britannique — entre beaucoup d'autres — l'instruction religieuse fait partie évidente et intégrante de toute éducation scolaire. Et il appartient donc à l'Etat d'en prévoir les modalités en accord avec les Eglises. Dans son ouvrage, Adrian B. Smith recense 18 pays d'Afrique, où de tels programmes sont ou appliqués à l'exemple de la Zambie, ou expérimentés, ou préparés, ou en projet. Au Ghana il existe même un projet commun aux chrétiens et aux musulmans. Les modalités de la colla-

boration varient considérablement d'un pays à l'autre. La plupart du temps, ces tentatives ne sont pas commandées par un esprit œcuménique, mais bien par une volonté politique et les nécessités du changement social.

Pour justifier ces manières de faire, des distinctions s'imposent :

- d'une part entre les rôles spécifiques que peuvent avoir en matière de socialisation religieuse les familles, l'école et les églises représentées localement par des paroisses, rôles qui ne se recouvrent pas ;
- d'autre part entre catéchèse et éducation religieuse : la première est un des aspects de l'initiation chrétienne, elle a pour but d'incorporer à une communauté particulière, et c'est donc affaire des églises ; la seconde touche davantage aux côtés psychologiques, moraux, culturels, sociaux ou universellement spirituels de la religion, et peut donc être prise en charge par une autre instance au moins partiellement.

Au départ, en Afrique, toutes les écoles étaient l'œuvre des missions chrétiennes, elles avaient un but d'évangélisation direct et avoué, et apparaissaient donc comme autant d'émanations et de prolongements des paroisses. Mais aujourd'hui, la clientèle de ces mêmes écoles est religieusement tout à fait diversifiée, et des gouvernements soucieux d'unité nationale entendent les contrôler, unifier le système d'enseignement et ne pas diviser les enfants dès leur plus jeune âge. Un problème qui autrefois n'existait pas apparaît alors de manière urgente.

Il faut dire que du côté des églises les réactions n'ont pas toutes été positives. « On réduit la religion à un humanisme », entendait-on dire, « c'est de la psychologie et de la sociologie, non de la théologie », « on favorise l'indifférence et le syncrétisme », « on ramène tout au plus petit commun dénominateur », etc. Pourtant, l'entreprise, du simple fait qu'elle ait été tentée, révèle une évolution considérable des mentalités. Du côté catholique, il est évident qu'elle ne devenait possible qu'après le Concile Vatican II. Tant que l'on définissait l'église en termes d'institution, de structure, comme une « société parfaite » contenant la plénitude de la vérité, possédant et gérant celle-ci comme un dépôt, la seule solution était le « catéchisme » sous la forme où il a été inventé au 16^e siècle, c'est-à-dire le livre qui contient tout ce qu'il faut

savoir, et que tout homme, quels que fussent l'époque et le lieu, devait « apprendre ». Mais à partir du moment où l'on reconnaît de plein droit la liberté de conscience, où l'on admet que la doctrine n'est pas statique, mais se développe, où l'on présente la révélation comme « proposée », et en aucune manière comme imposée (ce qui devrait exclure radicalement cet endoctrinement, cette « inculcation », auxquels on avait si souvent tendance à ramener l'éducation religieuse), l'église apparaît comme un peuple qui, certes, proclame sa foi et en témoigne, mais aussi tâtonne, cherche, chemine parfois avec difficulté. Ce n'est plus une doctrine qui dicte une expérience, mais une expérience de vie qui est comprise, interprétée à la lumière d'un message transcendant. C'est à travers cette expérience que l'on peut trouver grâce et salut, individuellement et collectivement. Il faut donc apprendre à y être attentif, à l'explorer, à en prendre conscience, à l'analyser. C'est pourquoi beaucoup de ces programmes se veulent centrés sur les problèmes réels que dans leur vie les jeunes doivent affronter ; or ces problèmes sont communs à tous dans une société donnée.

A.B. Smith montre bien qu'entre l'initiation proprement confessionnelle d'une part, et d'autre part une simple information neutre sur les grandes religions, les livres sacrés de l'humanité, les fondateurs comme personnages historiques, etc., information parfaitement nécessaire et utile à un certain niveau, il y a place pour une authentique éducation religieuse qui peut se donner à l'école et être commune aux différents groupes en présence. On peut la concevoir plus ou moins ouverte, et à la limite faire en sorte que non seulement les enfants musulmans (comme le veut l'expérience ghanéenne), mais aussi les enfants attachés aux religions traditionnelles puissent s'y sentir pleinement à l'aise. Il y a là un secteur largement ouvert à la recherche. La mise en œuvre concrète, avec un personnel souvent mal formé et peut-être passablement déformé par de vieilles habitudes, n'est certes pas facile.

Au plan de l'organisation, l'ouvrage de A.B. Smith reste malheureusement discret. On ne voit pas très bien qui fait quoi. Mais là où des « cours de religion » étaient donnés par des intervenants différents venant de l'extérieur

(ministres du culte, catéchistes, etc.), cours souvent donnés irrégulièrement, difficiles à insérer dans l'horaire, faisant éclater le groupe des élèves, on voit à présent les maîtres habituels assurer cette partie de l'enseignement, recevoir une formation adéquate, avoir entre les mains des manuels agréés par toutes les parties concernées, s'adresser à tous les enfants. En se déconfessionnalisant, l'éducation religieuse se professionnalise.

Les tentatives dont nous parlons ici sont récentes. Il est trop tôt pour les évaluer. La religion est un phénomène universel. Elle doit donc correspondre à quelque chose qui est inscrit très profondément en l'être humain. Ce qu'elle apporte de spécifique n'est ni d'ordre intellectuel, ni d'ordre affectif, ni d'ordre social. Concevoir une éducation qui s'adresse à ce fonds est chose délicate, mais passionnante. Des expériences à suivre...

Pierre Erny,
*Université des Sciences Humaines
de Strasbourg
Institut d'ethnologie*

G. DE LANDSHEERE

La recherche expérimentale en éducation

Unesco, Delachaux & Niestle, 1982, 115 pages.

Publié par l'Unesco « mais ne reflétant pas nécessairement les vues de l'Unesco », cet ouvrage a le mérite de condenser en une centaine de pages l'état actuel de la recherche pédagogique dans le monde. L'auteur, Gilbert de Landsheere, directeur du laboratoire de pédagogie expérimentale à l'Université de Liège, possède dans ce domaine une compétence que personne ne lui disputera. Bien que limitée par les dimensions de l'ouvrage, la controverse entre l'évaluation quantitative et l'évaluation qualitative est ici au cœur du débat. Si les estimations qualitatives réclament trop de ressources pour être mises en œuvre et ne sont actuellement qu'au stade de petits échantillons non représentatifs, on devrait néanmoins les associer à ces vastes enquêtes internationales qu'on appelle « surveys », pour corriger des explications fondées uniquement sur des statistiques.

Le nombre actuel de publications de recherches aux Etats-Unis avoisine les

2 500 par an, ce qui explique la place prépondérante donnée aux théories américaines dans tous les domaines : enseignement de la lecture, lutte contre les handicaps socio-culturels, analyse et évaluation de l'enseignement et des enseignants, nouvelles technologies (télévision et informatique). A ce titre le livre de M. de Landsheere constitue un excellent aide-mémoire clair, lucide et accompagné d'une bibliographie abondante.

Pourtant, on regrettera que dans un ouvrage publié par l'Unesco les besoins et les essais des pays en développement soient référés aux recherches purement occidentales. Ils n'y figurent d'ailleurs qu'en annexe sur deux pages, ce qui est dérisoire. A propos de l'Inde et de son essai de satelliser l'instruction, l'auteur note : « Ce qui frappe surtout dans les séminaires indiens, ce sont les lectures recommandées : en majorité des ouvrages américains récents représentant les principaux mouvements contemporains. On a l'impression qu'un puissant mouvement de recherche pédagogique se trouve ici en germe. »

En germe parce que nourri seulement de données externes. Quand on connaît, en Europe et aux USA — ce que l'auteur admet — la déperdition énorme d'informations lors du passage de la recherche à la diffusion puis à la pratique, on peut dormir tranquille : il ne faut pas prévoir de progrès de l'enseignement dans le Tiers monde pour la décennie à venir. C'est pourquoi on regrette que ce livre passe sous silence des solutions à un problème qu'il pose assez clairement : « Comme pour l'économie, le développement de l'éducation et de la recherche nécessaire à cet effet doit s'opérer de façon endogène pour être vraiment significatif et profond. D'où le drame de la presque totalité des pays pauvres, si souvent dépourvus de recherche et de développement en éducation alors qu'ils en ont le plus besoin. »

Pour l'auteur la recherche fondamentale dans ces pays ne devrait pas être un luxe car « elle constitue une pépinière de chercheurs de pointe ». On peut se demander néanmoins, si avant de disposer de chercheurs autochtones de haut niveau, il n'y aurait pas lieu de faire le recensement des innovations en cours auxquelles font défaut actuellement une logistique de diffusion et des lieux de confrontation.

Roger Ueberschlag.